
N°4.6 Contrôle des structures, SAFER et loi d'Avenir : de nouvelles règles à connaître impérativement

FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS

Objectifs :

Ce stage a donc pour objet de présenter, en une journée, les règles de droit en la matière mais aussi et surtout de traiter les sujets sous un angle très pratique.

Pré-requis :

Disposer d'une bonne expérience dans le conseil auprès des agriculteurs. Connaître les principes fondamentaux en droit rural

Durée : 1 jour

Animateur : Avocat

Tarif par participant :

Cette formation ne sera pas animée sur la saison 2019-2020

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La loi d'Avenir 2014 apporte plus de réglementation en matière de droit d'exploiter et de droit de la propriété : moins de liberté, des autorisations préalables obligatoires, un encadrement fort de l'Etat, plus de contrôles...

DROIT D'EXPLOITER :

Cette législation relative au droit d'exploiter « touche » de plein fouet et au quotidien les agriculteurs qui se trouvent donc confrontés à de nombreuses difficultés : quel est le contenu précis de cette nouvelle législation ? Quand faut-il établir une demande préalable d'autorisation d'exploiter ? Quels sont les risques encourus en cas de situation irrégulière ? ...

DROIT DE LA PROPRIÉTÉ : SAFER

Les agriculteurs qui veulent acquérir, se retrouvent presque toujours face à la SAFER et se posent de nombreuses questions : acquisition amiable, risque de préemption, quels sont mes droits, quelle stratégie à adopter, peut-on négocier ? Face à ces difficultés et aux questions générées, les exploitants se tournent de plus en plus vers leurs conseils habituels, à savoir les Experts-Comptables et leurs collaborateurs. Il s'avère donc impératif avec ces évolutions : de Connaître, Maitriser, Anticiper, Agir.

CONTENU

INTRODUCTION : QUELQUES CHIFFRES

CONTRÔLE DES STRUCTURES

CHAMP D'APPLICATION ET OBJECTIFS

- Objectifs du contrôle des structures
- Sanctions des irrégularités au contrôle des structures

LES DIFFÉRENTES FORMES DE CONTRÔLE DES STRUCTURES

- Les opérations soumises à autorisation préalable
- Les opérations soumises à déclaration préalable

PROCÉDURE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER

- Instruction de la demande
- Décision d'autorisation ou de refus

CONTENU DU CONTRÔLE DES STRUCTURES

SAFER

TRANSMISSION DE PROPRIÉTÉ ET SAFER

- Acquisition par préemption Acquisitions « amiables »
- Modalités d'attribution en propriété Aspects fiscaux

CAS PARTICULIERS

- Démembrement de propriété

> PARTICULARITES LOI D'AVENIR EXEMPLES, CAS PRATIQUES

PÉDAGOGIE / MOYENS D'ÉVALUATION

Pour ces deux sujets, il sera fait référence au maximum aux situations vécues. Échanges et questions ciblées, étude de cas pratiques, quiz d'évaluation.

Source URL:

<https://formation.uneca.fr/contrôle-des-structures-safer-et-loi-davenir-de-nouvelles-regles-conna-tre-imperativement>